



Acquerir la nationalité française par mon père adoptive

Par **aud95**, le **22/11/2011** à **19:04**

Bonjour,
je suis d'origine africaine et j'ai été adopté par un français
je suis rentrée en France a 14ans j'ai été scolarisé et eu mon bac
la procédure ayant tarder le jugement a été prononcer 10 mois après mon 18eme
anniversaire donc je n'ai pas eu mon extrait de naissance français pour motif "majeur avant la
date du jugement"
je souhaiterais savoir que faire maintenant pour avoir la nationalité sachant que je suis arriver
en France sans visa
merci pour votre aide